

**BUDGET PRIMITIF
- 2022 -**

La commune Les Magnils-Reigniers est située à une vingtaine de kilomètres à l'est du littoral Atlantique dans la grande plaine de la Vendée, au sud du bocage vendéen et en bordure du marais poitevin. Elle se situe en limite de Luçon.

En 2022, la commune compte 1 526 habitants (source INSEE). Elle est composée de 2 polarités : Les Magnils-Reigniers et Beugné l'Abbé.

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et, où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire. Les budgets de la commune des Magnils-Reigniers sont votés au chapitre selon la nomenclature M14.

Section de fonctionnement

Les prévisions de l'exercice 2022 sont les suivantes :

Dépenses	Recettes
1 274 401.87 €	1 274 401.87€

Le budget primitif 2022 prévoit une augmentation importante des charges courantes afin d'intégrer le contexte d'instabilité dans le domaine de l'énergie. Il reste néanmoins sur le même niveau financier, pour rappel le Budget de fonctionnement 2021 s'établissait à 1 290 104.35 €.

Concernant le virement à la section d'investissement passe de 405 889€ à 308 990 € soit 23.87 % de diminution.

C'est la loi de finances qui fixe à travers un calcul et non plus d'une fixation par amendement parlementaire, le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, autrement dit des bases d'imposition.

Pour le coefficient 2022, l'évolution de l'indice des prix à la consommation harmonisé de novembre 2021 sur un an, ressort à + 3.4 %, ce qui sera aussi l'augmentation des bases d'imposition.

Parallèlement, les collectivités ont la possibilité de maintenir ou augmenter leur taux d'imposition. Pour la collectivité des Magnils Reigniers les taux sont fixés pour 2022 à 33.19% pour la taxe foncière et 38.52% pour la taxe foncière non bâti.

Dépenses de fonctionnement :
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	270 220,00	0,00	321 520,00	321 520,00	321 520,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	362 550,00	0,00	378 100,00	378 100,00	378 100,00
014	Atténuations de produits	65 050,00	0,00	65 300,00	65 300,00	65 300,00
65	Autres charges de gestion courante	105 550,00	0,00	108 070,00	108 070,00	108 070,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		803 370,00	0,00	872 990,00	872 990,00	872 990,00
66	Charges financières	16 059,06	0,00	14 339,20	14 339,20	14 339,20
67	Charges exceptionnelles	9 652,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		4 800,00	4 800,00	4 800,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		829 081,06	0,00	892 129,20	892 129,20	892 129,20
023	Virement à la section d'investissement (5)	405 889,00		328 899,07	328 899,07	328 899,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	55 134,29		53 373,60	53 373,60	53 373,60
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		461 023,29		382 272,67	382 272,67	382 272,67
TOTAL		1 290 104,35	0,00	1 274 401,87	1 274 401,87	1 274 401,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 274 401,87
--	---------------------

Les principaux postes de dépenses sont :

- les écoles, les services scolaires et périscolaires tels que la restauration scolaire,
- l'aménagement, la propreté urbaine, les espaces verts et l'environnement,
- l'administration générale,
- les charges de personnel,
- la contribution à la protection incendie.

Recettes de fonctionnement :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	18 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	124 954,66	0,00	129 803,00	129 803,00	129 803,00
73	Impôts et taxes	443 249,00	0,00	535 230,00	535 230,00	535 230,00
74	Dotations et participations	484 355,00	0,00	408 557,00	408 557,00	408 557,00
75	Autres produits de gestion courante	9 626,00	0,00	9 201,00	9 201,00	9 201,00
Total des recettes de gestion courante		1 080 184,66	0,00	1 094 791,00	1 094 791,00	1 094 791,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	17 210,00	0,00	1 950,00	1 950,00	1 950,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 097 394,66	0,00	1 096 741,00	1 096 741,00	1 096 741,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 097 394,66	0,00	1 096 741,00	1 096 741,00	1 096 741,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	177 660,87
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 274 401,87

* BP 2021 : 1 097 394.66 € + 192 709.69 € de report (002) = 1 290 104.35 €

Section d'investissement

Les prévisions de l'exercice 2022 sont les suivantes :

Dépenses	Recettes
1 180 043.61 €	1 180 043.61 €

Le budget primitif 2022 en section d'investissement diminution de 39.35 % par rapport au BP de 2021 (1 644 423.27 €), ce qui représente une baisse de 464 379.66 €. Cette diminution est en lien direct avec les projets prévus. Néanmoins, plusieurs projets communaux cette année, seront portés par des budgets annexes. C'est le cas du Lotissement Communal des Marronniers ainsi que de la création du Commerce de proximité.

Dépenses d'investissement :

Les principaux projets prévus en 2022 sont :

OBJETS CONCERNÉS	MONTANTS
Chap 20 : Etude de faisabilité de réhabilitation de l'annexe de l'école élémentaire	15 240.00 €
Chap 2051 : Logiciels métiers et site internet	8 516.00 €
Chap 21 : Achat maison 24 rue des sables	80 000.00 €
Chap 21 : Travaux cimetière : Ossuaire et reprise de concession	6 600.00
Chap 21 : Remplacement tondeuse auto portée	27 000.00 €
Chap 23 : Espace de vie locale	304 118.00 €
Chap 23 : Foncier et maîtrise d'œuvre du commerce de proximité	222 858.00 €
Chap 23 : Aménagement de la rue du moulin	203 000.00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 440,00	15 240,00	8 516,00	8 516,00	23 756,00
204	Subventions d'équipement versées	70 739,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	360 021,58	0,00	153 500,00	153 500,00	153 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 093 500,98	279 395,97	461 075,02	461 075,02	740 470,99
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 574 701,56	294 635,97	623 091,02	623 091,02	917 726,99
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	66 721,71	0,00	67 471,65	67 471,65	67 471,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	3 000,00		7 607,00	7 607,00	7 607,00
	Total des dépenses financières	69 721,71	0,00	75 078,65	75 078,65	75 078,65
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 644 423,27	294 635,97	698 169,67	698 169,67	992 805,64
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 644 423,27	294 635,97	698 169,67	698 169,67	992 805,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	187 237,97
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 180 043,61
---	---------------------

Chapitre 16

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 67 471.65 € pour 2022. Depuis 2014, les efforts entrepris ont permis de diminuer l'encours de la dette. La commune n'a contracté aucun emprunt toxique. La capacité de désendettement est préservée et sécurisée.

Recettes d'investissement :**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	614 330,97	228 079,52	80 897,00	80 897,00	308 976,52
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	140 000,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	754 330,97	228 079,52	235 897,00	235 897,00	463 976,52
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	94 897,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	171 200,30	0,00	250 294,42	250 294,42	250 294,42
138	Autres subvent° invest. non transf.	3 500,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	269 597,30	3 500,00	330 294,42	330 294,42	333 794,42
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 023 928,27	231 579,52	566 191,42	566 191,42	797 770,94
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	405 889,00		328 899,07	328 899,07	328 899,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	55 134,29		53 373,60	53 373,60	53 373,60
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLO

ID : 085-218501310-20220329-D_2022_24_05-BF

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	Total des recettes d'ordre d'investissement	461 023,29		382 272,67	382 272,67	382 272,67
	TOTAL	1 484 951,56	231 579,52	948 464,09	948 464,09	1 180 043,61

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 180 043,61
---	--------------

* BP 2021 : 1 484 951.56 € + 159 471.71€ de report (001) = 1 644 € 423.27 €.

La section d'investissement est financée en partie par l'excédent de fonctionnement (soit 250 294.42€), les dotations aux amortissements, le remboursement de la TVA (80 000.00 €), les subventions (308 976.52 €).

Trésorerie :

La commune contractualise chaque année une ligne de trésorerie de 100 000 €. Elle est débloquée en fonction des besoins de trésorerie.

Subventions	Objets	MONTANTS	RESTE A PERCEVOIR
Espace de vie locale Subvention en Reste à Réaliser	Etat	188 059.00€	94 029.00 €
	Région	50 000.00€	40 000.00 €
	Département	125 000.00€	87 500.00 €
	SYDEV	6 600.00 €	6 600.00 €

Les ratios de 2019 :

	CA 2021	BP 2022
Dépenses réelles de fonctionnement/population	524.53	543.30
Produit des impositions directes/population	329.28	350.74
Recettes réelles de fonctionnement/population	714.82	718.70
Dépenses d'équipement brut/population	681.71	650.59
Encours de dette/population	509.45	465.73
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	0.44	0.42
Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct.	0.79	0.89
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	0.89	0.83
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0.71	0.64

La bonne maîtrise des finances communales va permettre sur l'année 2022 de poursuivre la politique d'investissement menée depuis 2014. Les ratios favorables laissent des marges de manœuvres intéressantes à la collectivité.

Le Maire,
Nicolas VANNIER.